



LA REPRISE DE L'ÉCOLE

À PARTIR DU 02/11/2020



Conditions générales

Chers parents,

Je vous espère en bonne santé malgré la période difficile que nous vivons TOUS. La circulation active du virus nous oblige malheureusement à une organisation légèrement différente pour protéger les enfants et les adultes qui les accompagnent, au sein de notre école. Cette organisation a été décidée au regard des contraintes sanitaires, **des obligations ministérielles** et de la spécificité de notre école (configuration des locaux et présence des professionnels disponibles). Chaque école peut avoir en effet une organisation sensiblement différente selon sa particularité.

En cohérence avec notre projet éducatif, nous privilégions la sécurité et le bien-être de vos enfants avant tout. C'est pourquoi tout est mis en œuvre pour opérer au mieux une organisation pédagogique permettant à TOUS les élèves de poursuivre le plus sereinement possible leurs apprentissages scolaires, à l'école. **La présence des élèves à l'école est donc obligatoire.** A l'école, les trois contraintes principales sont : la plus grande réduction possible du brassage des groupes d'élèves, l'aération et le nettoyage des locaux, **le port du masque à partir du CP** (à mettre dès l'entrée dans l'école).

Par ailleurs, le Ministère et l'Enseignement Catholique nous demandent, avec raison, d'organiser un hommage à Samuel Paty, l'enseignant assassiné pour sa pratique d'enseignement. Nous allons donc organiser des séances pédagogiques, non pas sur l'évènement en lui-même, mais sur les notions de liberté, de fraternité et de paix dans le



cadre des séances d'Education Morale et Civique . Une minute de silence sera également effectuée ce lundi à 11H00 par tous les élèves (nous adapterons pour les maternelles, sous la forme d'un temps calme) . Chaque établissement catholique est invité à ajouter un temps d'intériorité et de prière. dans toutes les classes afin de rendre hommage à ce professeur ainsi qu'aux personnes tuées lors de l'attentat à Nice. Le sens de cette démarche est pluriel : éduquer à habiter des sentiments de compassion et de miséricorde, éduquer à surmonter les sentiments de haine, éduquer à la paix et à la fraternité. En maternelle, nous évoquerons l'importance et la chance de pouvoir aller à l'école et d'avoir un professeur. Le questionnement se fera à travers la lecture d'album par exemple, l'écoute de poème ou de comptine...

Nous sommes tous dans une responsabilité partagée et commune d'une situation qui nous dépasse, à cause de cette dangereuse pandémie et de la réactivation à son maximum du plan **VIGIPIRATE ATTENTAT**.

Prenez bien soin de vous et des autres, en veillant les uns sur les autres.

Veillez recevoir mes cordiales salutations.

Séverine SANCHEZ FRANCHI

1/ Ce que dit le protocole sanitaire:

-La plus grande réduction possible du **brassage des élèves** (horaires décalés des entrées et sorties selon les niveaux) ... si possible, lieux différents pour chaque niveau (récréations, garderies).

-**A l'école maternelle, la distanciation physique** doit être maintenue entre les élèves de groupes différents. En revanche, la distanciation ne s'impose pas entre les élèves d'un même groupe (classe, groupe de classes ou niveaux), que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs.

-**Dans les écoles élémentaires**, les collèges, et les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.

-**Le port du masque** est désormais obligatoire pour les élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées dans les espaces clos comme dans les espaces extérieurs.

-**Aération des locaux** plusieurs fois par jour (toutes les 2h pendant 15 min).

-**Nettoyage des locaux** une fois par jour.

-**Nettoyage désinfectant** plusieurs fois par jour des poignées de portes et des tables, ...).

-Accès aux jeux, aux bancs et aux matériels extérieurs (ballons, ..) avec un nettoyage désinfectant quotidien

-Partage des objets en classe avec une désinfection quotidienne

2/Dans notre école...

Ce qui va changer:

- **Masques obligatoires** pour tous les enfants fournis par la famille (sauf contre indication médicale avec certificat) à partir du CP et jusqu'au CM2. Je vous demanderai donc de mettre un pochette plastique (type pochettes perforées) au nom de votre enfant avec un masque à l'intérieur. Les enfants arrivent le matin avec un masque dès l'entrée dans l'école et le changeront au retour en classe l'après-midi. Je vous demande de changer et de laver quotidiennement les masques de vos enfants.
- En plus du nettoyage et désinfection quotidienne, il y aura un passage de notre entreprise de nettoyage entre 12H00 et 14h00 pour **désinfecter les poignées, rampes, bureaux des élèves etc...**
- **Les horaires de l'école** vont être modifiés afin de limiter au maximum le brassage des enfants et des parents. Merci de vous reporter au tableau à la fin de cette note.
- **Les parents sauf ceux de PS** ne sont plus autorisés à rentrer dans l'établissement, je vous demanderai de privilégier les mails, téléphone et mots dans le carnet de liaison de vos enfants. Les enseignants récupéreront et rendront leurs élèves au portail ou portes attribuées aux horaires convenus. Merci de respecter scrupuleusement ceux-ci afin que les enfants se croisent le moins possible dans les couloirs de l'école.
- **Les parents de PS** seront autorisés à rentrer dans l'école mais devront laisser leur enfant ainsi que leur matériel à l'entrée de la classe. Merci de laver les mains de votre enfant avant de rentrer dans la classe.
- Les enfants auront au maximum de nos possibilités du **matériel individuel**. Sinon il sera désinfecté tous les jours.
- **La cour de récréation** sera de nouveau organisée par zone où nous ferons des groupes de niveaux ou de cycles selon mes possibilités de personnel.
- **La garderie** du matin, celle du soir ainsi que **les études** du soir sont maintenues. Cependant je vous demanderai dans la mesure du possible de les éviter car je ne pourrai assurer le non-brassage des enfants au moins par niveaux ou par cycles.
- **Pour les PS**, je vous demanderai dans la mesure de vos possibilités de les garder pour la sieste le temps que la situation sanitaire s'améliore car je ne peux mettre en place une distanciation dans les salles de couchettes.
- **Pour la sieste des MS**, nous essaierons au maximum de mettre en place de la distanciation lors du temps de sieste cependant si vous pouvez garder votre enfant, nous l'accueillerons à partir de 15h00 à la porte grise.

La restauration scolaire

Je vous demanderai au maximum de faire déjeuner vos enfants à la maison surtout si vous êtes (au moins 1 des 2 parents) en télétravail, sauf le jour où votre enfant est inscrit aux APC ou aux activités de la pause méridienne. La réussite de ce protocole, surtout si nous voulons éviter le plus longtemps possible une fermeture de classe ou de l'école, réside dans l'investissement de chacun.

Pour les classes maternelles :

Le repas se déroulera par groupe de même niveau, comme nous le faisons actuellement avec une désinfection des tables entre les 2 groupes c'est à dire PS ET MS.

Les GS continueront à déjeuner à 11H30 comme depuis début septembre.

Pour les classes élémentaires :

Le repas se déroulera par groupe classe, sur une même table qui sera désinfectée après chaque groupe, comme depuis début septembre.

Ce qui ne change pas:

- **Les activités durant la pause méridienne** continueront dans le respect de ce nouveau protocole sanitaire: distanciation, masques, désinfection, aération et le moins de brassage possible.
- Obligation d'appliquer **les gestes barrières** au quotidien: lavage des mains, gel hydroalcoolique etc...
- Obligation de prendre **la température** de vos enfants le matin avant d'arriver à l'école
- Obligation de me prévenir en cas de: symptômes de la COVID 19, cas contact etc...
- **le protocole des cas contacts ou à risques** avec test etc... reste inchangé et actif
- **Rentrée** des enfants à partir de 8h20 lundi 2 novembre.
- **L'obligation scolaire** reste inchangée à partir de la PS sauf avis médical.
- **Les sorties scolaires** ainsi que la pratique sportive sont autorisées donc les enfants continueront d'aller à l'escrime, en sport avec Jérémie et Florian etc... Je suis, par contre en attente des directives de la Ville de Lyon concernant la piscine Tronchet.
- **Merci d'être bien à l'heure** afin que l'on puisse tenir notre objectif: ne pas faire se croiser les groupes classes. En ce qui concerne les fratries, je n'ai pas le choix que de vous faire patienter ou de vous laisser vous organiser avec d'autres parents pour récupérer ou amener vos enfants aux horaires ci-dessous... J'espère de tout coeur que cette organisation ne sera que pour 4 semaines...

PSA: 8h35-11h35/13h35-16h30 porte grise

PSB: 8h35-11h35/13h35-16h30 porte grise

MSA: 8h25-11h40/13h40-16h30 portail vert

MSB: 8h25-11h40/13h40-16h30 portail vert

GSA: 8h30- 11h30/13h30-16h30 porte Duguesclin

GSB: 8h30-11h30/13h30-16h30 porte Duguesclin

CPA: 8h30-11h30/13h30-16h35 porte grise

CPB: 8h30-11h30/13h30-16h35 porte grise

CE1A: 8h15-11h25/13h45-16h45 portail vert

CE1B: 8h15-11h25/13h45-16h45 portail vert

CE2A: 8h40-11h40/13h40-16h40 porte Duguesclin

CE2B: 8h40-11h40/13h40-16h40 porte Duguesclin

CM1A: 8h35-11h45/13h50-16h50 portail vert

CM1B: 8h35-11h45/13h50-16h50 portail vert

CM2A: 8h30-11h45/13h45-16h45 porte grise

CM2B: 8h30-11h45/13h45-16h45 porte grise



